# Consigne Permanente



#### DEFREP

Navire en avarie

ou non maître de sa manœuvre pour opération de maintenance

CP-NAV-02

#### Références:

- arrêté préfectoral n° 006-2004 du 30 janvier 2004, relatif au signalement des incidents et accidents de mer dans la zone de protection écologique sous juridiction française en Méditerranée
- arrêté préfectoral n° 1998-080 du 25 septembre 1998, réglementant la navigation aux approches des côtes françaises de Méditerranée en vue de prévenir les pollutions marines accidentelles (article 8)
- résolution OMI A.950(23) sur le MAS et instruction ministérielle MAS de 2007
- instruction DAM/SM1 n°007/09, sur la doctrine d'emploi du système Trafic 2000
- doctrine SECMAR WEB 1.5 para 2.2 Classification des opérations: MAS type 3 et 4

#### Rappel:

Le CROSSMED par sa fonction MAS (Maritime Assistance Service) est le point de contact pour l'Etat côtier de tout navire dont la situation est susceptible d'appeler une intervention d'assistance.

Les navires soumis à l'arrêté préfectoral n°006/2004 ont l'<u>obligation</u> d'envoyer au CROSS un message SURNAV AVARIE.

Si le navire impliqué ne comprend pas ou n'obtempère pas, envoyer par INMARSAT C (demande à faire par le télex) le message-type en annexe (pages 4 et 5). Un modèle informatique est disponible sur le réseau :

#### 1- Prise d'alerte

- Prendre les éléments sur le navire et le type d'avarie, même s'il ont déjà été transmis par le sémaphore.
- Ouvrir une main courante SECMAR avec numéro SECMAR, pour la conduite de l'opération (chronologie, etc...) et un dossier SECMAR pour l'archivage (comme toutes les opérations SECMAR)
   Le numéro de cette main courante SECMAR sera utilisé pour SecMar Web.
- Ouvrir simultanément une main courante SURNAV avec numéro SURNAV, pour le traitement Trafic 2000 (numérotation et envoi messages DEFREP et SITREP Circ). Créer un dossier SURNAV dans le répertoire « OP en cours » (seule la main courante SURNAV \*.pdf sera insérée dans ce dossier)

Dans cette main courante seuls les champs N° (cf. chrono SURNAV) – Type d'opération (SECMAR/MAS) – Motif (N° SECMAR) et nom du navire sont remplis.

- Mettre en évidence le navire sur Spationav (cf. consigne CP-NAV-12).
- Prendre la météo sur zone, si possible auprès du navire.
- Extraire et éditer les fiches EQUASIS et THETIS du navire; vérifier les dernières déficiences.
- Prévenir l'officier de permanence, qui informera le COM et l'AEM voire le directeur du CROSS si nécessaire.
- Créer un « Évènement Navigation » sur TRAFIC 2000. Attribuer immédiatement le numéro SURNAV CROSS de l'opération (pour remplacer le numéro attribué automatiquement par TRAFIC 2000).

Vergion 3	Date : 24/05/2012	Dogo 1 gun 5
VCISIOII 3	Date: 24/05/2013	Page 1 sur 5

## Consigne Permanente



#### DEFREP

Navire en avarie

ou non maître de sa manœuvre pour opération de maintenance

CP-NAV-02

- Dès que possible, rédiger un message « DEFREP » en anglais sur Trafic 2000, suivant la prise d'alerte.
- Ajouter dans le paragraphe C : le GDH du début d'avarie, le motif de l'avarie et le temps de réparation estimé donné par le navire.
- Ajouter en destinataire le MRCC du port de départ et celui du port de destination. Cocher la case « SafeSeaNet ». Faire vérifier et valider le message et les destinataires par l'officier de permanence avant l'envoi. Inscrire dans la main courante SECMAR : l'heure d'envoi du DEFREP par Trafic 2000.
- En vue d'une éventuelle inscription dans THETIS pour la mise en œuvre d'un PSC, transmettre l'information :
  - o au bureau SM3 de la DAM (cf. consigne CP-NAV-11) si le navire se dirige vers un port étranger ;
  - o au CSN du port de destination si le navire se dirige vers un port français ;
  - o et au(x) DDTM/DML concerné(s) si le navire est dans les eaux territoriales.

### 2- Suivi de l'opération

- Suivre le navire sur Spationav (dérive, risques d'abordage, etc). Contacter régulièrement le navire pour suivre l'évolution de la situation sur zone et celle de la météo. En cas de mauvais contact radio avec le navire, demander le concours d'un sémaphore de la zone pour effectuer le relais.
- Diffuser régulièrement (ou faire diffuser par le navire) un message « Sécurité ».
- En liaison avec le COM et l'AEM :
  - ✓ Étudier les possibilités d'envoi d'une EEI et/ou d'un remorqueur si le requérant en a fait la demande ou s'il dérive vers la côte.
  - ✓ Évaluer la dangerosité de la cargaison. Si besoin, faire appel au CEDRE.
  - ✓ Si décision d'envoi d'un moyen (type Abeille et/ou EEI) : le CROSS continue de suivre l'opération, notamment pour faciliter les liaisons avec le(s) moyen(s) et le navire.
  - ✔ Dans le cas d'une mise en demeure, le CROSS apporte son éventuel concours pour la notification au navire.
- Émettre un ou plusieurs **SITREP CIRC intermédiaire(s)** (n°1, 2, ...) en anglais sur Trafic 2000 si l'évolution de la situation le justifie, avec les mêmes destinataires que le DEFREP. Cocher la case « SafeSeaNet ».

Inscrire dans la main courante SECMAR : l'heure d'envoi du ou des SITREP CIRC intermédiaire(s).

#### 3- Cas des navires à l'Est de la Corse ou Hors SRR française

Dans l'est-sud-est du sémaphore d'Alistro, se trouve une zone hors "SRR" mais néanmoins en Eaux territoriales françaises (donc soumise à l'AP 06/2004). Une attention toute particulière doit être apportée au positionnement du navire sur la carte.

> Si le navire se trouve dans cette zone, l'opération est gérée conformément à la présente consigne.

Version 3	Date: 24/05/2013	Page 2 sur 5
-----------	------------------	--------------

# Kannas Manning

# Consigne Permanente

#### DEFREP

Navire en avarie

ou non maître de sa manœuvre pour opération de maintenance

CP-NAV-02

- ➤ Si le navire est signalé par un sémaphore alors qu'il se trouve au nord de cette zone et <u>hors</u> de la SRR française :
  - Ouvrir une main courante Surnav « Autre événement » en précisant « Avarie ou maintenance en SRR IT »
  - Informer le MRCC Rome par téléphone, puis lui transmettre un mail contenant l'ensemble des informations détenues (Modèles Thunderbird)

### 4- Fin de l'opération

Une opération « DEFREP » se termine lorsque :

- le navire a réparé son avarie et a repris normalement sa route ;
- le navire est arrivé à quai ;
- le navire a coulé.

Un message « SITREP CIRC final » en anglais est alors rédigé à la fin de l'opération, en reprenant le GDH de début d'avarie en paragraphe C, les points importants de la chronologie et le GDH de fin dans le paragraphe J avec les mêmes destinataires que le DEFREP. Cocher la case « SafeSeaNet ». Inscrire dans la main courante SECMAR : l'heure d'envoi du SITREP CIRC par Trafic 2000.

Le dossier opérations est dénommé SECMAR + n°. L'opération fait l'objet d'une saisie dans SECMARWEB.

Rédigée par :	Proposée par :	Vérifiée par :	Vérifiée par :	Approuvée par :
PM Andreu Superviseur SURNAV	LV Drouin CSO/SURV	OPCTAAM Drevon Chef du CROSS Med en Corse  CROSS MED en CORSE	OPCTAAM Michaud DARQ	AC2AM Left-tyre Directeur du OXOSS Med

Version 3 Date: 24/05/2013 Page 3 sur 5

# Westing to Menting to the second

# Consigne Permanente

#### DEFREP

Navire en avarie

ou non maître de sa manœuvre pour opération de maintenance

CP-NAV-02

#### Annexe 1

Modèle de message à envoyer au navire en avarie ou maintenance (Envoi via message Télex pour INMARSAT)

1- Modèle de message par courrier électronique

Trame disponible sous: Z:\10\_ESPACE COLLABORATIF\01\_OPERATIONS\02\_SURNAV\MESSAGES TYPE

FM LA GARDE TRAFFIC

LA GARDE TRAFFIC HAS BEEN ADVISED THAT YOU ARE CURRENTLY IN DAMAGE.

LA GARDE TRAFFIC INFORMS YOU THAT A SURNAV MESSAGE MUST BE SENT TO LA GARDE MRCC (IN ACCORDANCE WITH THE PREFECTORAL DECISION NMR 006/2004/TOULON REGULATING THE REPORTS OF INCIDENTS AND ACCIDENTS AT SEA OCCURING INSIDE TERRITORIAL WATERS AND EXCLUSIVE ECONOMIC ZONE UNDER FRENCH JURISDICTION IN THE MEDITERRANEAN SEA, IN ORDER TO PREVENT ANY ACCIDENTAL MARINE POLLUTION).

IN ORDER TO TRANSMIT THIS MESSAGE FOLLOWS THE PROPER TYPE OF SURNAY :

TEXT : SURNAV

ALPHA : SHIP'S NAME/CALL SIGN/FLAG

BRAVO : DATE AND TIME (UTC) SHAPED AS SIX FIGURES : DDHHMM

CHARLIE : POSITION

ECHO : COURSE AND SPEED

FOXTROT : NUMBER OF PERSONS ONBOARD

GOLF : LAST PORT OF CALL

INDIA : DESTINATION

MIKE : RADIO WATCHES ASSUMED

OSCAR : DRAFT—DRAUGHT

PAPA : CARGO AND ELEMENTS ALLOWING TO OBTAIN INFORMATIONS ON DANGEROUS OR POLLUTANT

GOODS CARRIED ONBOARD

QUEBEC : NATURE OF INCIDENT OR SITUATION ENCOUNTERED

ROMEO : DESCRIPTION OF POLLUTION OR DANGEROUS GOODS LOST OVERBOARD

TANGO : NAME AND CONTACTS OF THE SHIP OWNER, CHARTERER AND POSSIBLE AGENT IN FRANCE

UNIFORM : TYPE OF SHIP

X-RAY : DATE AND TIME OF A POSSIBLE TOWING OR ASSISTANCE CALL.

PRESENCE AND NAME OF ANY ASSISTANCE SHIP, OR ETA ON SCENE OF ANY POSSIBLE

ASSISTANCE SHIP

MISCELLANEOUS INFORMATIONS

YANKEE : REQUEST OF ANY TRANSMISSION OF THIS REPORT TO ANY OTHER ITEM SUCH AS BONIFREP,

AMVER, AUSREP, JASREP OR MAREP

ZULU : END OF MESSAGE

IT IS SUITABLE TO RELY ON GENERAL PRINCIPLES RELATIVE TO SHIP REPORTS AND ON PRESCRIPTIONS AS REGARDS NOTIFICATION, INCLUDING INSTRUCTIONS CONCERNING THE NOTIFICATION OF EVENTS INVOLVING DANGEROUS GOODS AND HARMFUL SUBSTANCES AND/OR

MARINE POLLUTANT (RESOLUTION A.851(20)) ADOPTED 27TH OF NOVEMBER 1997, BY IMO IN ORDER TO POINT OUT PROPERLY THE REQUIRED INFORMATIONS.

COMMUNICATE WITH LA GARDE TRAFFIC VIA THE FOLLOWING MEANS :

PHONE : + 33 4 94 61 16 16 FAX : + 33 4 94 27 11 49 MAIL : lagarde(at)mrccfr.eu

AN IMMEDIATE REPLY TO THIS MESSAGE IS REQUIRED

DUMU ADDIAGO

DUTY OFFICER

Version 3 Date: 24/05/2013	Page 4 sur 5
----------------------------	--------------

## Consigne Permanente

#### Navire en avarie

ou non maître de sa manœuvre pour opération de maintenance

CP-NAV-02

#### 2- Modèle de message par INMARSAT

Trame disponible sous: Z:\10\_ESPACE COLLABORATIF\01\_OPERATIONS\02\_SURNAV\MESSAGES TYPE

INMARSAT NBR : ..... AJOUTER LE N° INMARSAT DU NAVIRE

FM LA GARDE TRAFFIC

TO MV .....

AJOUTER LE NOM DE NAVIRE

MASTER.

PLEASE FIND BELOW THE TYPE OF MESSAGE SURNAV AVARIE/DEFECT.

PLEASE BE INFORMED THAT THIS IT IS A LEGAL OBLIGATION FOR ALL SHIPS WITH TECHNICAL FAILURE INTO FRENCH SRR TO SEND THIS MESSAGE TO LA GARDE TRAFFIC.

I REQUIRE YOU TO CONTACT LA GARDE TRAFFIC BY VHF 16 TO ACKNOLEWDGE THE RECEPTION OF THIS

YOURS SINCERELY ou BEST REGARDS

LA GARDE TRAFFIC DUTY OFFICER

TEXT : SURNAV

ALPHA

: SHIP'S NAME/CALL SIGN/FLAG

CHARLIE

: DATE AND TIME (UTC) SHAPED AS SIX FIGURES : DDHHMM : POSITION

ECHO

: COURSE AND SPEED

FOXTROT

: NUMBER OF PERSONS ONBOARD

: LAST PORT OF CALL

INDIA

: DESTINATION

MIKE

: RADIO WATCHES ASSUMED

OSCAR

: DRAFT DRAUGHT : CARGO AND ELEMENTS ALLOWING TO OBTAIN INFORMATIONS ON

DANGEROUS OR POLLUTANT GOODS CARRIED ONBOARD

OUEBEC

: NATURE OF INCIDENT OR SITUATION ENCOUNTERED

ROMEO

: DESCRIPTION OF POLLUTION OR DANGEROUS GOODS LOST OVERBOARD

TANGO

: NAME AND CONTACTS OF THE SHIP OWNER, CHARTERER AND

UNIFORM

POSSIBLE AGENT IN FRANCE

: TYPE OF SHIP

X-RAY

: DATE AND TIME OF A POSSIBLE TOWING OR ASSISTANCE CALL. PRESENCE AND NAME OF ANY ASSISTANCE SHIP, OR ETA ON

SCENE OF ANY POSSIBLE ASSISTANCE SHIP MISCELLANEOUS INFORMATIONS

YANKEE

: REQUEST OF ANY TRANSMISSION OF THIS REPORT TO ANY OTHER ITEM SUCH AS BONIFREP, AMVER, AUSREP, JASREP OR MAREP

ZULU

: END OF MESSAGE

IT IS SUITABLE TO RELY ON GENERAL PRINCIPLES RELATIVE TO SHIP REPORTS AND ON PRESCRIPTIONS AS REGARDS NOTIFICATION, INCLUDING INSTRUCTIONS CONCERNING THE NOTIFICATION OF EVENTS INVOLVING DANGEROUS GOODS AND HARMFUL SUBSTANCES AND/OR MARINE POLLUTANT (RESOLUTION A.851(20)) ADOPTED 27TH OF NOVEMBER 1997 BY IMO IN ORDER TO POINT OUT PROPERLY THE REQUIRED INFORMATIONS.

COMMUNICATE WITH LA GARDE TRAFFIC VIA THE FOLLOWING MEANS :

PHONE: + 33 4 94 61 16 16 : + 33 4 94 27 11 49 : lagarde(at)mrccfr.eu

AN IMMEDIATE REPLY TO THIS MESSAGE IS REQUIRED

Version 3 Date: 24/05/2013 Page 5 sur 5